



# DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet de développement de l'activité  
vernissage (rubriques 2450)

Établissement de Liancourt (60)

Présentation Non Technique - Version 2

Dossier 19 10 0057

réalisé par



Auddicé environnement  
ZAC du Chevalement  
5 rue des Molettes  
59286 Roost-Warendin  
**03 27 97 36 39**



# Dossier DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet de développement de l'activité vernissage (rubriques 2450)

Établissement de Liancourt (60)

## Présentation Non Technique - Version 2

CGT Alkor Draka

Version	Date	Description
Présentation Non Technique – Version 1	19-04-21	Version initiale
Présentation Non Technique - Version 2	28/10/2021	Version intégrant les réponses aux remarques DREAL—ARS – SDIS

	Nom - Fonction	Date	Signature
Rédaction	Géraldine Crosetti – chef de projet – Auddicé environnement	Aout 2021	
Rédaction	Sylvain Lecigne – chef de projet – Auddicé environnement	Nov. 2021	
Validation	Olivier HILMARCHER - Directeur général - CGT ALKOR DRAKA	Nov. 2021	



[www.auddice.com](http://www.auddice.com)

Agence Hauts-de-France  
(siège social)  
ZAC du Chevalement  
5 rue des Molettes  
59286 Roost-Warendin  
03 27 97 36 39

Agence Grand-Est  
Espace Sainte-Croix  
6 place Sainte-Croix  
51000 Châlons-en-Champagne  
03 26 64 05 01

Agence Val-de-Loire  
Rue des Petites Granges  
49400 Saumur  
02 41 51 98 39

Agence Seine-Normandie  
Évreux  
PA Le Long Buisson  
380 rue Clément Ader  
27930 Le Vieil-Évreux  
02 32 32 53 28

Agence Sud  
Rue des Cartouses  
84390 Sault  
04 90 64 04 65

## TABLE DES MATIERES

1.1	Présentation générale du demandeur .....	5
1.2	Contexte environnemental du site.....	6
1.3	Présentation du site actuel.....	10
1.3.1	Historique et positionnement du site.....	10
1.3.2	Rappel des activités et des principales installations actuelles .....	10
1.4	Présentation du projet .....	18
1.4.1	Définition du projet .....	18
1.4.2	Ligne d'impression – INKA (rub. 2450 et 2663-2).....	18
1.4.3	Nouvelle capacité d'entreposage de bobines PVC (rub. 2663-2) .....	26
1.4.4	Évolution du périmètre d'établissement.....	28

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.</b>	Identité du demandeur.....	5
<b>Tableau 2.</b>	Actes administratifs de l'établissement depuis 1990 .....	10
<b>Tableau 3.</b>	Liste des bâtiments actuels et leur affectation.....	11
<b>Tableau 4.</b>	Synthèse des produits présents dans le bâtiment O - Matières premières solides .....	16
<b>Tableau 1.</b>	Produits combustibles associés à la nouvelle installation d'impression INKA .....	24
<b>Tableau 2.</b>	Produits inflammables associés à la nouvelle installation d'impression INKA .....	25
<b>Tableau 3.</b>	Évolutions du périmètre de l'établissement depuis 1917 et objet de la demande.....	28

## LISTE DES CARTES

<b>Carte 1.</b>	Localisation du site.....	7
<b>Carte 2.</b>	Situation du projet au regard des documents d'urbanisme.....	8
<b>Carte 3.</b>	Localisation des premières habitations et des établissements dits « sensibles » à proximité du site.....	9
<b>Carte 4.</b>	Evolution du périmètre de l'établissement depuis 2017 et présentation du périmètre sollicité .....	30



## 1.1 Présentation générale du demandeur

Établissement	CGT ALKOR DRAKA
Statut juridique	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital	5 000 000€
Code APE	3299 Z
N° SIRET	853 039 618 000 22
Effectif	158 salariés
Nb jours ouvrés/ an	47 semaines /an 6 jours / semaine soit 282 jours /an pour le 4*8 5 jours / semaine soit 235 jours/an pour le 3*8
Horaires	Prod Calandre : 4*8h du dimanche 21h00 au samedi 13h00 Prod BRIEM : 2*8h du lundi 05h00 au vendredi 13h00 Prod ROSA : 3*8h du lundi 05h00 au vendredi 13h00 Prod INKA : actuellement : 1*8h de jour du lundi au vendredi Dès autorisation prod INKA : 2*8h du lundi 05h00 au vendredi 13h00
<b>Siège social</b>	
Adresse et téléphone	75 rue Pasteur 60140 Liancourt ☎ 03.44.69.12.90
<b>Exploitation</b>	
Adresse	75 rue Pasteur 60140 Liancourt
<b>Demandeur</b>	
Identité	HILMARCHER Olivier
Statut	Directeur Général
<b>Affaire suivie par</b>	
Identité	LEROY Julian
Statut	Responsable HSE
Téléphone	03.44.69.11.85
Mail	<a href="mailto:julian.leroy@cgtower.com">julian.leroy@cgtower.com</a>

**Tableau 1.** Identité du demandeur

## 1.2 Contexte environnemental du site

---

Le site CGT ALKOR DRAKA est implanté en zone urbaine, sur la commune de Liancourt, dans le département de l'Oise (60).

L'environnement proche du site est constitué par :

- Au nord et à l'Est : la rue Pasteur et des habitations
- Au Sud-Est : la ruelle Monhomme puis des habitations
- Au Sud : un foyer d'accueil pour travailleurs étrangers
- À l'Ouest : la rue Louis Aragon (RD 62) puis des activités artisanale (Garage Lejeune, atelier de carrosserie automobile) et industrielle (Cuisine départementale), ainsi qu'une habitation
- Au Nord-Ouest : des jardins et zone de cultures puis des habitations

*Carte 1 - Localisation du site - p7*

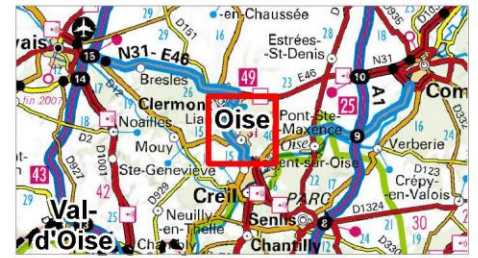
*Carte 2 - Situation du projet au regard des documents d'urbanisme - p8*

Les premières habitations sont situées à proximité immédiate côté Nord et Est du site.

*Carte 3 - Localisation des premières habitations et des établissements dits « sensibles » à proximité du site - p9*



Localisation du site et du rayon d'affichage

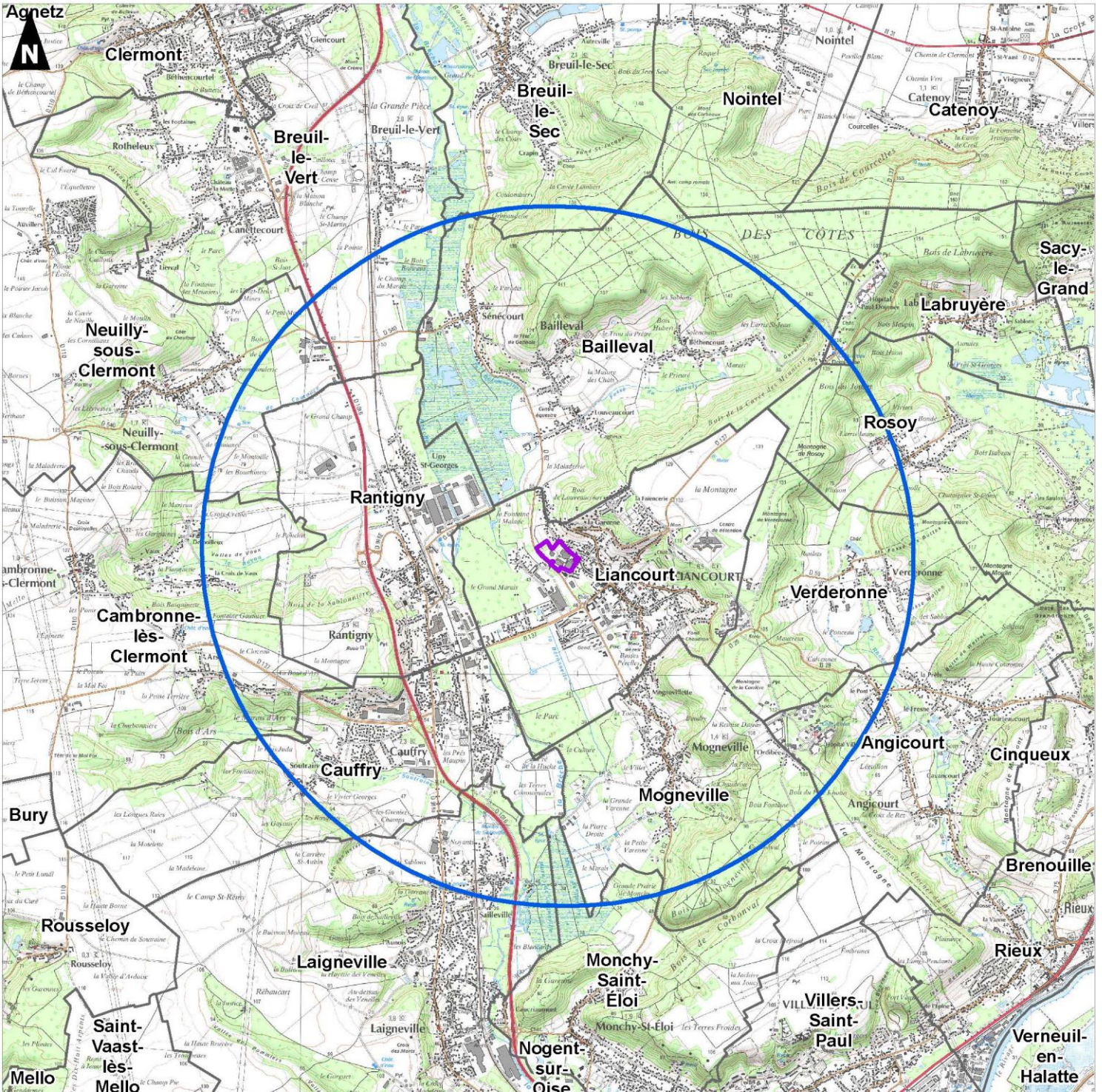


Secteurs d'étude

- Limite du site CGT Alkor Draka
- Rayon d'affichage (3 km)

Limites administratives

- Limite départementale
- Limite communale









**Secteurs d'étude**

 Limite du site CGT Alkor Draka

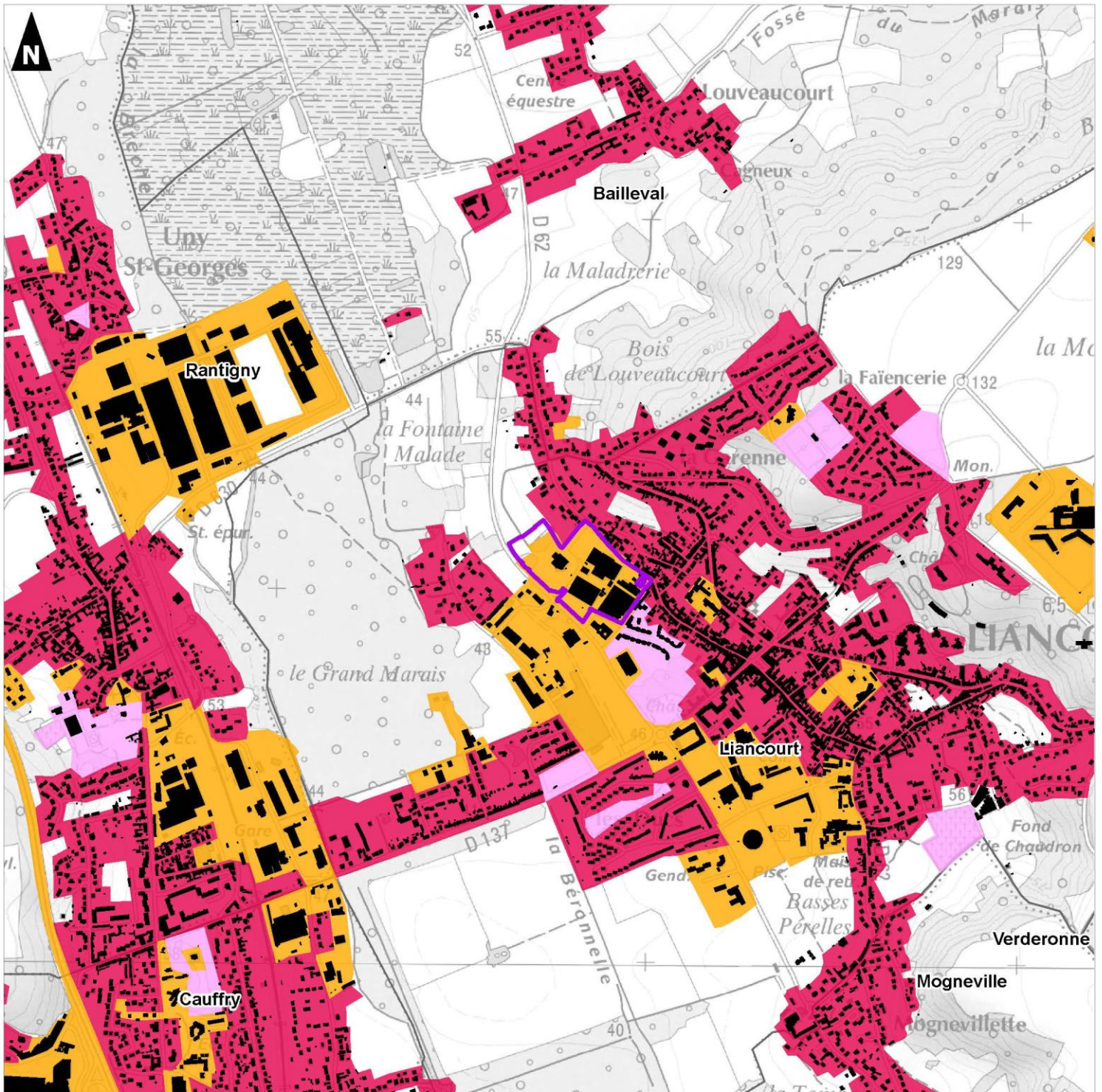
**Occupation du sol**

 Batis cadastral

 Zones urbanisées

 Zones industrielles ou commerciales

 Espaces verts artificialisés, non agricoles







Secteurs d'étude

Limite du site CGT Alkor Draka

Direction des vents

Vents dominants

Vents secondaires

Etablissements sensibles

EPHAD/Hôpital

Ecole

Etablissement sous les vents dominants

Sous les vents secondaires

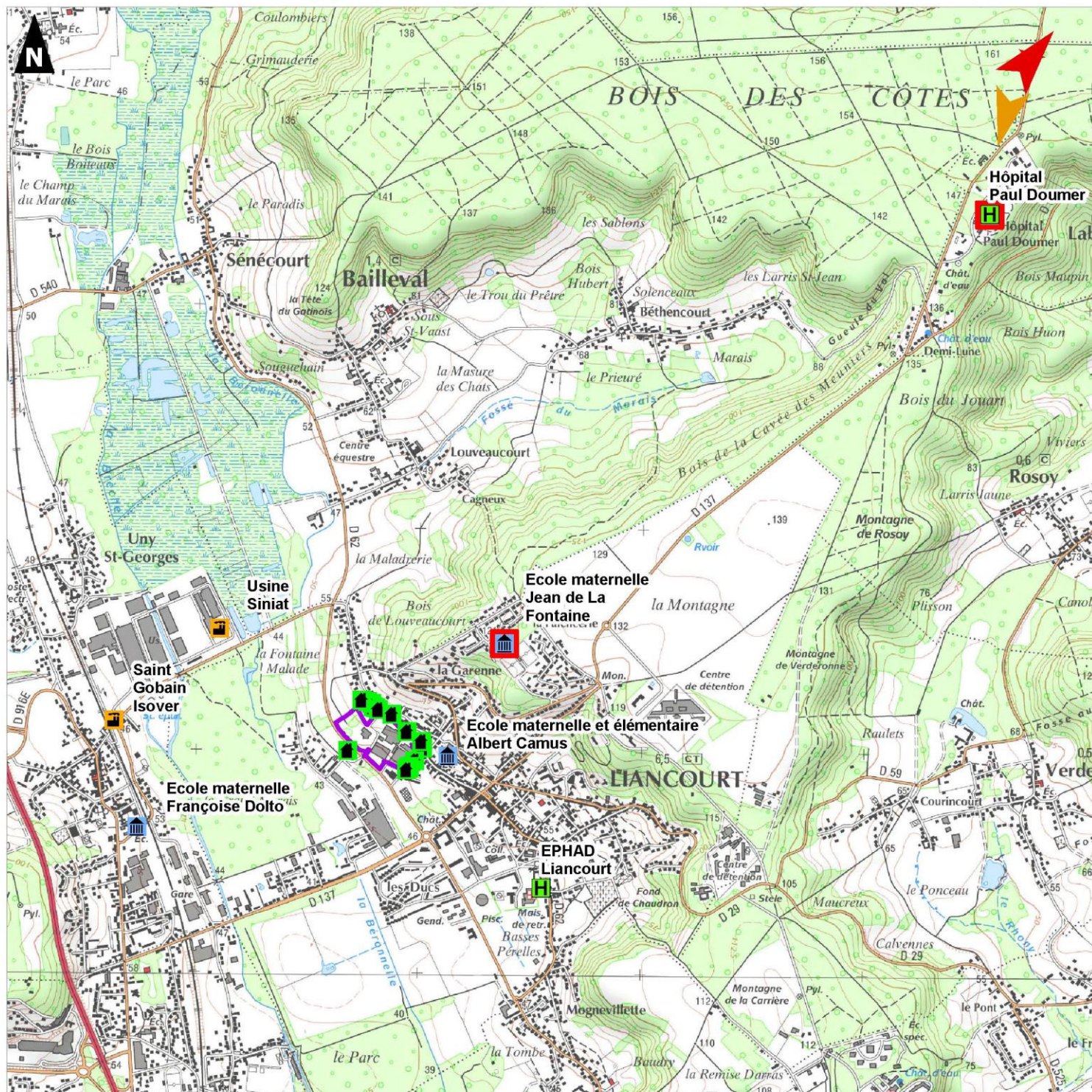
Installation classée pour

la protection de l'environnement

ICPE

Premières habitations

Habitations





## 1.3 Présentation du site actuel

### 1.3.1 Historique et positionnement du site

Le site de la société CGT ALKOR DRAKA est implanté sur le territoire de la commune de Liancourt (60).

Le site est soumis à enregistrement au titre des installations classées pour ses activités par l'arrêté préfectoral du 31 Juillet 1990 et arrêté préfectoral complémentaire du 09 Juin 2017.

Le Tableau 2 suivant présente un extrait de l'historique des actes et échanges administratifs depuis 1990 (date de l'obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter) :

Acte	Date	Commentaires
Arrêté préfectoral	31/07/1990	Autorisation de poursuivre l'exploitation des installations de la société GRIFFINE MARECHAL
Récépissé de déclaration	04/11/1997	Changement de nom de la société qui devient ALKOR DRAKA
Arrêté préfectoral complémentaire	28/05/2008	Arrêté préfectoral réglementant la détention et l'utilisation de sources radioactives scellées
Porter-à-connaissance	11/09/2015	Objet du porter-à-connaissance : Projet ROSA : nouvelle activité d'impression de film PVC par héliogravure
Arrêté préfectoral complémentaire	09/06/2017	Mise à jour du tableau de classement
Déclaration modification de rubrique	19/10/2017	Déclaration de modification de la rubrique 2450 : capacité de l'activité passant de 60 k/j à 104 kg/j Déclaration de modification de la rubrique 2910-A : capacité de l'activité passant de 10.21 MW à 10.41 MW
Preuve de dépôt déclaration modification de rubrique	19/10/2017	Preuve de dépôt n° A-7-Z7AXEG4M2

**Tableau 2.** Actes administratifs de l'établissement depuis 1990

### 1.3.2 Rappel des activités et des principales installations actuelles

L'activité principale de la société est la production de film PVC souple. Celle-ci intègre quatre étapes principales dans le processus de fabrication :

- Le calandrage
- Le laminage
- La découpe
- L'impression / vernissage

### 1.3.2.1 Rappel de l'affectation des bâtiments actuels au sein de l'établissement

Le Tableau 3 présente la liste des bâtiments de l'établissement déjà connus de l'administration, ainsi que leur usage.

Leur implantation est représentée de manière schématique sur la Figure 1.

N° bât. / Appellation	Activité / Usage	Sur plusieurs niveaux ?	Surface approx. (m <sup>2</sup> )	Remarque
A / Briem-Rosa	Laminage - Impression	-	1 200	
B / Inka	Impression - vernissage	-	1 300	Cf. § 1.4.2 - p18. Ex. bât. HUTCHINSON
C-D-E-F-G / Calandres	Fabrication	Oui	2 200	
M / Mapa central	Hors d'usage	Oui	3 700	
H-I	Finition – Admin. - Coloration	Oui	1 200	
S	Service entretien	-	100	
X	-	-	250	Hangar ouvert
J	Service électrique	-	100	
U	Laboratoire	Oui	150	
O	Entrepôt MP solides	-	1 500	
N	Entrepôt MP liquides + recyclage chutes PVC	-	1 100	
T-V-Y	Bâtiment destiné à être détruit au 1er semestre 2022	-	2 500	Ex. bât. MAPA
K	Chaufferie	-	300	
L	Service mécanique	-	400	
P	Transfo. Élec. « ancienne usine »	-	100	
R	Transfo. Élec. « arrière Rosa »	-	20	
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>≈ 18 170</b>	-

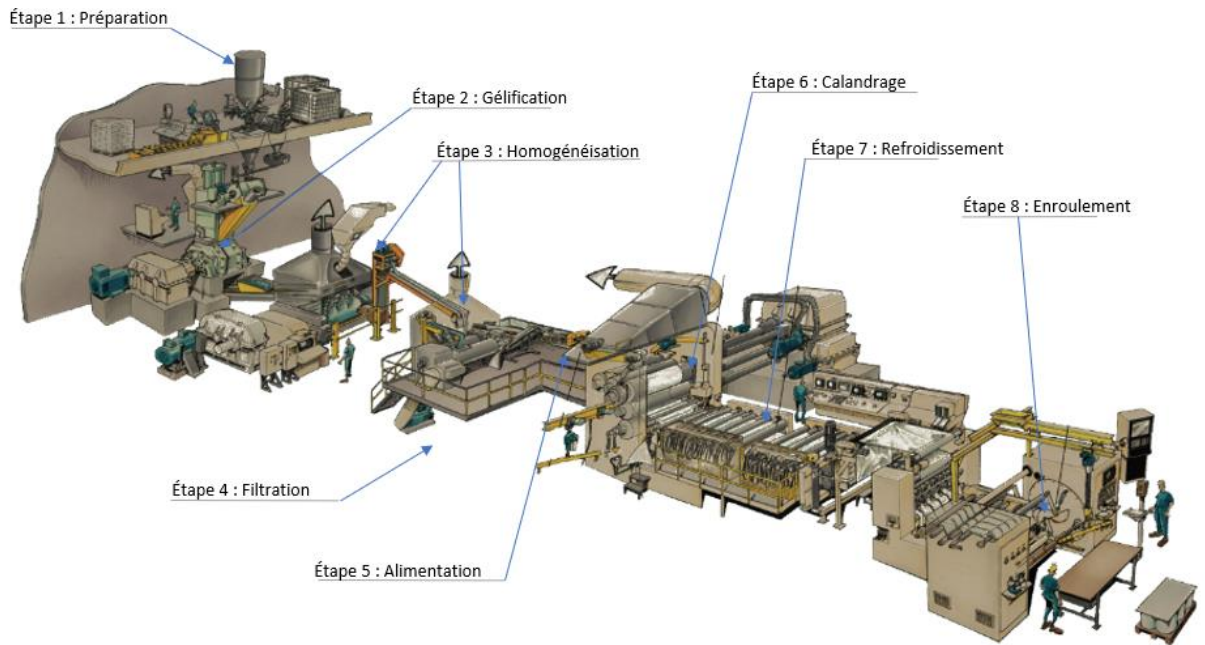
**Tableau 3.** Liste des bâtiments actuels et leur affectation





### 1.3.2.2 Bât. C-D-E-F-G – Calandrage (2661-1 – 2663-2)

Le calandrage permet de former la feuille de vinyle par chauffage et passage entre des rouleaux à entrefer constant puis refroidir et enrouler le produit obtenu (cf. Figure 2).

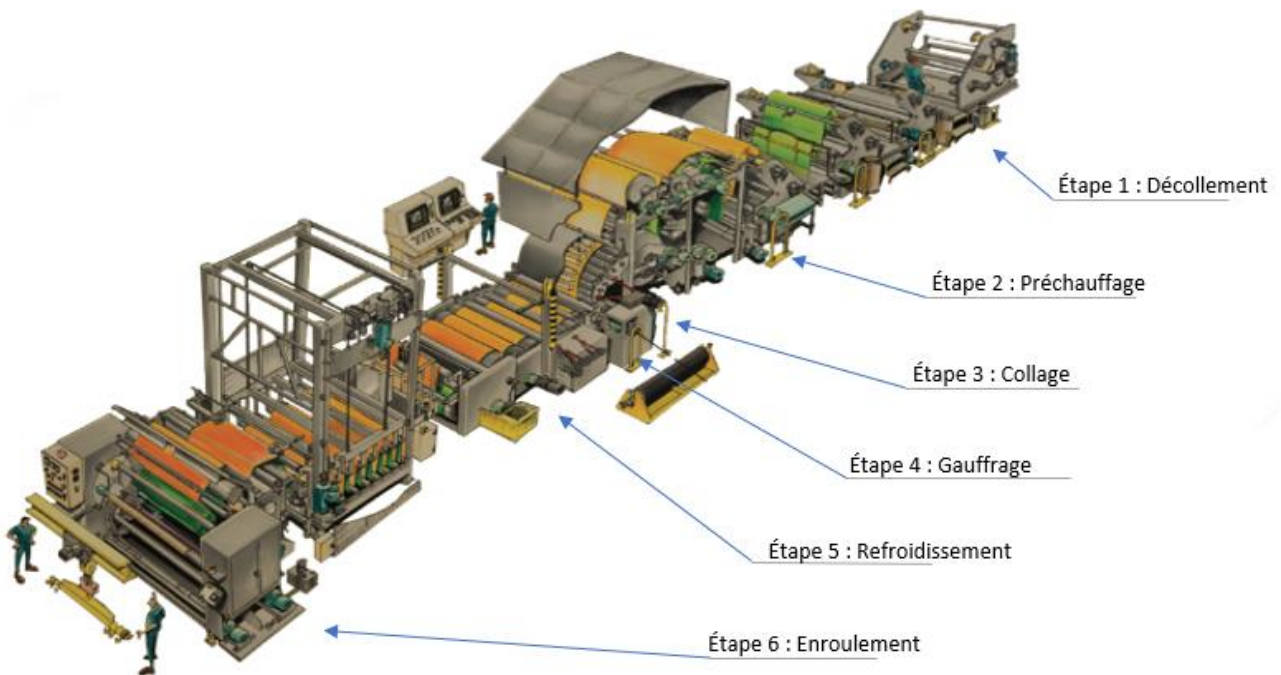


Source : CGT Alkor Draka

**Figure 2.** Étapes du procédé de fabrication des feuilles PVC – Calandrage

### 1.3.2.3 Bât. A – Laminage (2661-1 – 2663-2)

Le laminage permet, au sein de l'atelier BRIEM, d'assembler 2 ou 3 feuilles par chauffage et d'y ajouter une armature si nécessaire (cf. Figure 3).



Source : CGT Alkor Draka

**Figure 3.** Description de la seconde étape du procédé de fabrication – le laminage

### 1.3.2.4 Bât. H-I – Découpe (2661-2 – 2663-2 - 2640)

L'opération est réalisée grâce à une dérouleuse (Photo 1) qui permet de découper des bobines mères en bobines filles plus petites ou moins larges.



**Photo 1.** Dérouleuse – Atelier découpe

### 1.3.2.5 Bât. A & B – Impression (2450 - 4331)

L'unité d'impression par héliogravure permet de poser de l'encre en surface sur une feuille PVC.

- **Bât. A - Atelier ROSA**

L'**atelier d'impression** est implanté dans l'**atelier BRIEM** sur une surface dédiée de 110 m<sup>2</sup>. Un ancien vestiaire afférent à l'atelier BRIEM est utilisé comme **local magasin** pour le stockage des produits (encres et solvants en quantités limitées). La Figure 4 ci-dessous situe l'unité ROSA au sein de l'atelier BRIEM.



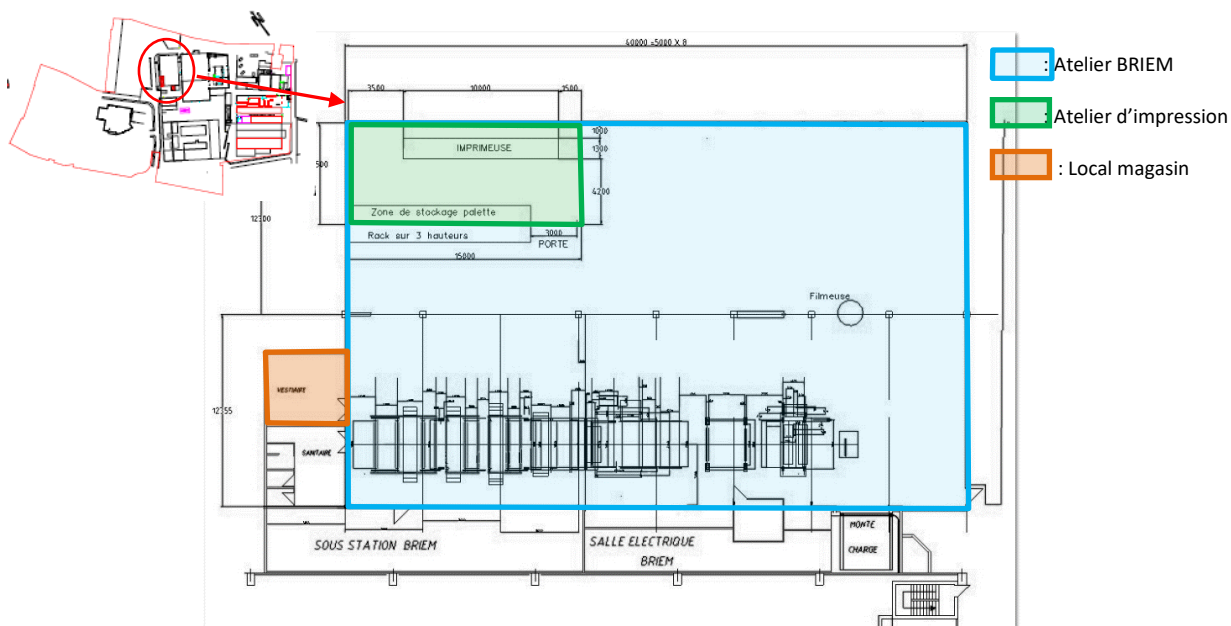


Figure 4. Localisation de l'unité ROSA au sein du bâtiment A

La Figure 5 présente de manière schématique les différentes étapes du processus d'impression.

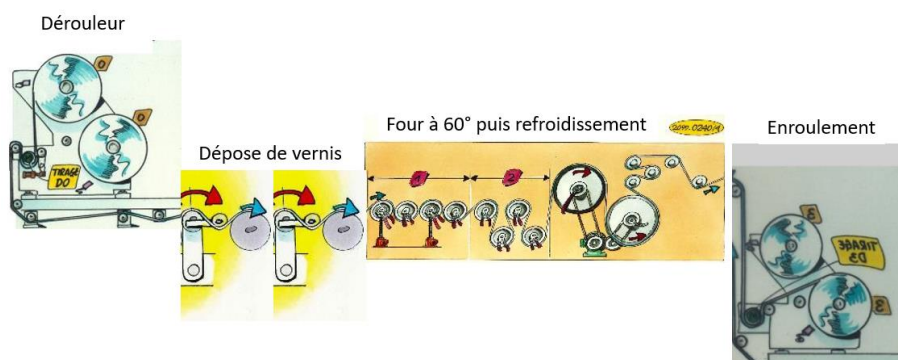


Figure 5. Description schématique du procédé d'impression

- **Bât. B - Atelier INKA**

Cf. §1.4.2- p18.

### 1.3.2.6 Bât. O – Matières premières solides (rub. 1530 - 1532-2 – 2663-1 - 2663-2 - 1450)

Les produits entreposés sont précisés dans le Tableau 4 qui fait le lien avec les rubriques de classement.

N°	Matériau	Nature	Rub. de classement <sup>1</sup>
1	Carton	Boîte	1530
2	Carton	Intercalaire	1530
3	Carton	Kraft	1530
4	Bois	Caisse	1532-2
5	Bois	Agglo.	1532-2
6	Plastique (PE)	IBC	2663-2
7	Plastique (PE)	Film étirable	2663-2
8	Plastique (PSE)	PSE	2663-1
9	Plastique (PE)	Bobine grille	2663-2
10	Poudre	Charge, additif, résine	NC selon CLP
11	Pigment	-	1450 (H228 - Aluminium gris C 85080MP)
12	Plastique (PE)	Mousse	2663-2
Total	<b>Carton</b>	<b>427,5 m<sup>3</sup> ; 16,6 t</b>	<b>1530</b>
Total	<b>Bois</b>	<b>440 m<sup>3</sup> ; 130 t</b>	<b>1532-2</b>
Total	<b>Plastique (PE)</b>	<b>182 m<sup>3</sup> ; 47.3 t</b>	<b>2663-2</b>
Total	<b>Plastique (PSE)</b>	<b>80 m<sup>3</sup> ; 0.8t</b>	<b>2663-1</b>
Total	<b>Pigment</b>	<b>45 kg</b>	<b>1450</b>

**Tableau 4.** Synthèse des produits présents dans le bâtiment O - Matières premières solides

<sup>1</sup>: le bâtiment O ne relève pas de la rubrique 1510 car il ne répond pas au 1<sup>er</sup> critère de classement. La quantité totale de produits combustibles reste en deçà de 500t (234.5t). Par conséquent, nous retenons la capacité de stockage de chaque catégorie de matière relevant d'une rubrique spécifique.

### 1.3.2.7 Bât. N – Stockage produits liquides (rub. 4XXX) & Recyclage (2661-2 – 2663-2)

#### ■ Nature des installations

Elle concerne une activité de recyclage de chutes de bobines PVC constituée de 1 broyeur (Photo 2) d'une capacité totale de 5.4 t/j. Il s'agit d'une activité interne au site CGT ALKOR DRAKA de Liancourt (pas de traitement de déchets provenant de l'extérieur). Cette unité est située à l'extrémité Est du bâtiment.



**Photo 2.** Bât. N – Unités de broyage des chutes de PVC

### ■ Nature des produits entreposés

Stockages associés à l'activité broyage (chutes PVC à recycler et chutes broyées) : les quantités maximales entreposées représentent au total 300 t soit environ **230 m<sup>3</sup>**.

Une partie du bâtiment N est destiné à l'entreposage de produits liquides

Bât. U - Laboratoire

Le laboratoire a pour mission de contrôler la conformité des matières premières réceptionnées sur le site.

Il a pour mission également d'effectuer des tests (au feu, colorimétriques, etc.), à petite échelle, avant passage à grande échelle sur les calandres.

### 1.3.2.8 Bât. L – Service mécanique (2575)

Le service mécanique est composé de bureaux et d'un atelier. Nous retrouvons dans cet atelier les espaces suivants :

- Tuyauterie/chaudronnerie
- Machinerie (tours, fraise, perceuses, etc.)
- Deux sableuses/rectifieuses



## 1.4 Présentation du projet

### 1.4.1 Définition du projet

Le projet présenté par CGT ALKOR DRAKA regroupe 3 sujets étroitement liés :

- L'augmentation de cadence de production de la ligne d'impression - vernissage (bât. INKA)
- L'augmentation de la capacité d'entreposage de bobines plastique (3 bâtiments provisoires démontables)
- Une demande d'extension géographique du périmètre de l'établissement

### 1.4.2 Ligne d'impression – INKA (rub. 2450 et 2663-2)

#### 1.4.2.1 Justification du projet

L'activité d'impression sur film plastique est en forte croissance, depuis plusieurs années. En 2015, la Société ALKOR DRAKA a investi, dans une ligne d'impression par héliogravure (atelier ROSA, cf. § 1.3.2.5, p.14) pour le marché du "PACK" (berlingot). Cette activité a fait l'objet d'un dossier de porter-à-connaissance suivi de la notification d'un nouvel APC en date du 09-06-2017.

Pour répondre à de nouvelles demandes clients, sur le marché "POOL" (liners/membranes piscine), la société s'est dotée d'une nouvelle ligne d'impression par héliogravure (atelier INKA). Cette activité a fait l'objet d'une déclaration de modification de rubrique (récépissé du 19-10-2017), le seuil de la rubrique 2450 passant de 60kg/j à 104 kg/j.

La vernisseuse a été installée sur le site de Liancourt afin de proposer aux clients de la société, sur le marché « piscine », un liner/membrane vernis ; les demandes clients évoluant dans ce sens.

Auparavant, l'opération de vernissage se faisait en sous-traitance, à plusieurs centaines de kilomètres du site de Liancourt.

Le vernissage sur le site de Liancourt apporte plusieurs évolutions positives :

- Maîtrise de la Qualité des produits et donc de la satisfaction client,
- Réduction des coûts liés à la sous-traitance et donc gain pour l'entreprise,
- Réduction de l'impact carbone lié au transport,
- Réduction du délai de livraison chez le client,
- Réduction des déchets (produits non conformes chez le sous-traitant) lié à notre maîtrise.

#### 1.4.2.2 Localisation de ligne d'impression-vernissage INKA

Cette nouvelle ligne a été implantée au sein du bâtiment « B » situé sur la parcelle AB 54 (cf. § 1.4.4 - p28). La Figure 6 permet de visualiser son implantation.



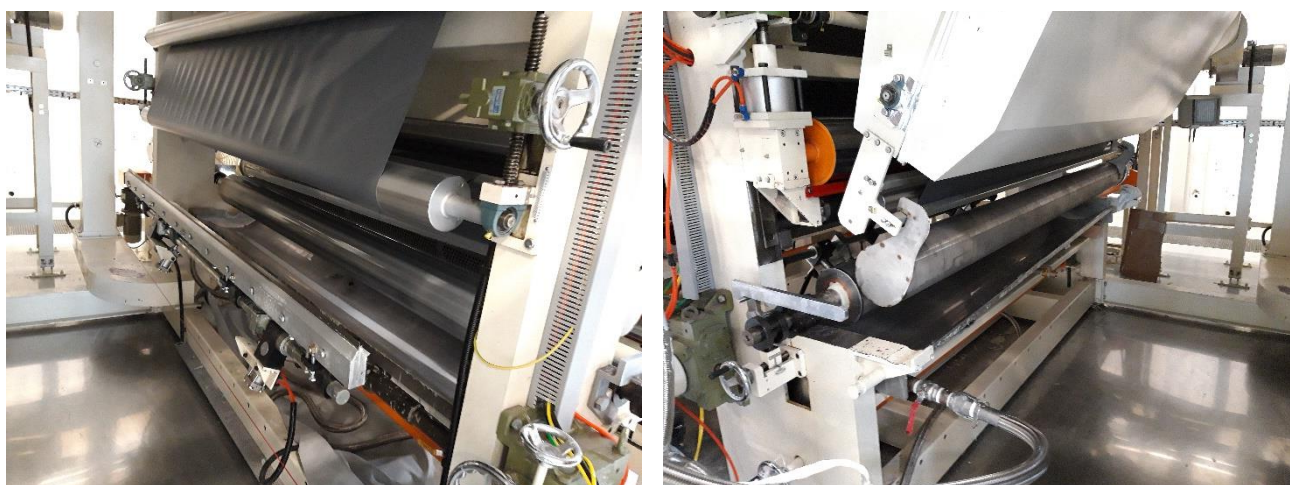
**Figure 6.** Localisation de l'activité d'impression-vernissage INKA au sein du site

### 1.4.2.3 Description du procédé

Le procédé de fabrication se déroule selon les étapes suivantes (Figure 7, Photo 3) :

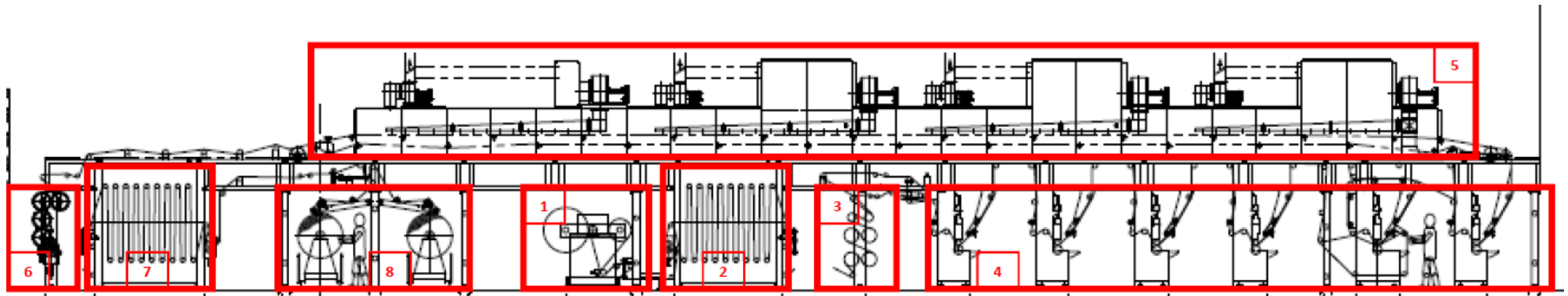
1. Dérouleur de bobine
2. Accumulateur d'entrée
3. Rouleaux de préchauffage/refroidissement
4. Cellules d'impression/vernissage x6.  
Les 4 premières cellules concernent l'impression, les cellules 5 et 6 sont destinées au vernissage. Le poste 5 est réversible (possibilité de vernir sur les 2 faces).
5. Fours
6. Rouleaux de préchauffage/refroidissement
7. Accumulateur de sortie
8. Enrouleurs





**Photo 3.** Ligne d'impression : four (photo du haut) - Rouleaux de préchauffage/refroidissement (photo en bas à gauche) - Cellules d'impression (photo en bas à droite)





**Figure 7.** Etapes du procédé de vernissage

Une bobine de feuille PVC à vernir/imprimer est placée sur le dérouleur (1). La feuille passe alors dans la machine vers l'accumulateur d'entrée (2) puis au niveau des rouleaux de préchauffage/refroidissement (3). Ensuite, la feuille passe dans les cellules d'impression/vernis (4). Il s'agit d'un procédé d'héliogravure. L'encre/vernis présent dans les cellules via des bacs est appliqué sur la feuille à l'aide de cylindres gravés et de racles. Un caisson de séchage (air chaud) et de captation (air solvanté) est présent dans chaque cellule ainsi qu'une captation en partie basse. Le flux d'air solvanté est aspiré et orienté vers les incinérateurs situés à l'extérieur du bâtiment avant d'être rejeté.

La feuille passe dans des fours (5) situés en partie haute de la machine. Cela afin de cuir le vernis.

Enfin, la feuille PVC passe de nouveau entre des rouleaux de préchauffage/refroidissement (6), puis dans l'accumulateur de sortie (7) et arrive au niveau des enrouleurs (8) ou elle est réenroulée autour d'un mandrin.

La bobine est sortie de la machine à l'aide d'un chariot et d'un pont roulant, mise sur palette puis stockée.

L'installation de la nouvelle ligne d'impression a été accompagnée de la mise en place d'un épurateur destinée au traitement des émissions de solvants (Cf Photo 4). Comme expliqué dans le texte d'accompagnement de la Figure 7, chaque cellule d'impression/vernissage est pourvue d'une captation (air solvanté), en plus d'une captation en partie basse. Le flux d'air solvanté est aspiré et traité par un incinérateur implanté à l'extérieur du bâtiment.

En cohérence avec la prévision d'augmentation de capacité mais également pour permettre la poursuite du fonctionnement de l'activité durant les phases de maintenance de l'épurateur, il est prévu l'implantation en 2023 d'un second épurateur.



**Photo 4.** Incinérateur thermique régénératif (RTO) destiné au traitement des émissions solvantées de la ligne d'impression INKA

#### 1.4.2.4 Stockage des produits combustibles - Bâtiment d'entreposage additionnel (rub. 2663-2)

Il s'agit d'un bâtiment démontable (Photo 5) destiné notamment à l'entreposage de bobines PVC en attente d'impression / vernissage et imprimées/vernies.



**Photo 5.** Vue intérieure du bâtiment démontable (rub. 2663-2).

Les bobines plastiques sont stockées au sein du bâtiment mais également dans le nouveau bâtiment démontable. Le détail est présenté dans le Tableau 1.

Nature du produit	Quantité (m <sup>3</sup> )	Mode / Lieu de stockage	Remarques	Rub. de classement
Bobines PVC	8,2	Palettes / Bât. additionnel	Code plan <sup>1</sup> : 1	2663-2
Feuilles de mousse PE	1,2	Paquet / Bât. additionnel	Code plan <sup>1</sup> : 3	2663-2
Palettes vides	2,7	Pile / Bât. additionnel	Code plan <sup>1</sup> : 4	1532-2
Intercalaires carton	2,6	Palettes / Bât. additionnel	Code plan <sup>1</sup> : 5	1530
Coiffe en bois	5,7	- / Bât. additionnel	Code plan <sup>1</sup> : 6	1532-2
Mandrin carton	5,3	Palettes / Bât. additionnel	Code plan <sup>1</sup> : 2	1530
Bobines PVC	8,2 + 12,2 = 20,4	Palettes / Bât. INKA	Code plan <sup>1</sup> : 10-19	2663-2
Feuilles de mousse PE	0,6	Paquet + bac / Bât. INKA	Code plan <sup>1</sup> : 11	2663-2
Palettes vides	1,8	Pile / Bât. INKA	Code plan <sup>1</sup> : 12	1532-2



Nature du produit	Quantité (m <sup>3</sup> )	Mode / Lieu de stockage	Remarques	Rub. de classement
Mandrin carton	10,6	Palettes / Bât. INKA	Codes plan <sup>1</sup> : 8-9	1530
Résidus de coupe bobine PVC	1,4	Bac acier / Bât. INKA	Code plan <sup>1</sup> : 13	2663-2
Papier kraft	0,3	Rouleau / Bât. INKA	Code plan <sup>1</sup> : 25	1530
Bâche PE	0,3	Rouleau / Bât. INKA	Code plan <sup>1</sup> : 26	2663-2
<b>TOTAL</b>	<b>18,8</b>	-	-	<b>1530</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10,2</b>	-	-	<b>1532-2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32,1</b>	-	-	<b>2663-2</b>

**Tableau 1.** Produits combustibles associés à la nouvelle installation d'impression INKA

<sup>1</sup> : code extrait de l'annexe 1-4-1 : plan des installations et des zones de stockage bâtiments INKA.

#### 1.4.2.5 Produits et déchets inflammables (4XXX)

À l'intérieur du bâtiment ne se trouvent que 6 fûts de 200 litres d'en cours de production stockés au sein d'une armoire fermée et équipée d'un dispositif d'extinction automatique.

L'entreposage des réserves pour les encres, vernis et solvants se fera au sein d'armoires de rétention implantées à l'extérieur du bâtiment (Cf Photo 6). Le détail est présenté dans le Tableau 2.

Nature du produit	Quantité (m <sup>3</sup> )	Mode et lieu de stockage	Capacité rétention (m <sup>3</sup> ) / Conformité <sup>1</sup> ?	Remarques	Rub. de classement
Solvant MEK + Vernis	0,4 (0,32t) + 0,8 (0,72t)	2 fûts de 200l + 4 fûts de 200l _ armoire fermée avec rétention atelier production	0,8 / oui	Règle <sup>1</sup> : égale à la capacité totale lorsque celle-ci est inférieure à 800 litres	4331
Vernis	9,6 (8,64t)	48 fûts de 200l _ Armoire extérieure n° 1	6 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4331
Vernis	9,6 (8,64t)	48 fûts de 200l _ Armoire extérieure n° 4	6 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4331
Vernis	9,6 (8,64t)	48 fûts de 200l _ Armoire extérieure n° 5	6 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4331

Nature du produit	Quantité (m <sup>3</sup> )	Mode et lieu de stockage	Capacité rétention (m <sup>3</sup> ) / Conformité <sup>1</sup> ?	Remarques	Rub. de classement
Solvant MEK	4,8 (3,9t)	24 fûts de 200l _ Armoire extérieure n° 2	3 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4331
Encre	0,96 (0,96t)	48 tonnelets de 20l _ Armoire extérieure n° 3	3 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4331
Solvant acétate éthyle	1,6 (1,3t)	8 fûts de 200l _ Armoire extérieure n° 3	3 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4331
Solvant et vernis souillés	1,6 (1,58t)	8 fûts de 200l _ Armoire extérieure n° 3	3 / oui	Règle <sup>1</sup> : au moins 50% capacité totale fût	4511

**Tableau 2.** Produits inflammables associés à la nouvelle installation d'impression INKA

<sup>1</sup> : selon article 25 de l'arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

Par ailleurs, La zone de quai constitue une aire de déchargement dotée d'une capacité de confinement de 162 m<sup>3</sup> (zone isolée par une vanne).



**Photo 6.** Quai INKA et vue sur les armoires 2, 5, 4 et 1 (de la gauche vers la droite)

## 1.4.3 Nouvelle capacité d'entreposage de bobines PVC (rub. 2663-2)

### 1.4.3.1 Justification

En complément du 1<sup>er</sup> bâtiment démontable implanté à proximité de la ligne INKA pour les bobines en attente d'impression, CGT ALKOR DRAKA a procédé à l'implantation de 2 bâtiments provisoires neufs (bâtiments type démontables et réversibles) destinés à l'entreposage de bobines plastiques.

Ces aménagements ont pour but de répondre à des besoins de capacité d'entreposage entre étapes du process (calandre -> vernissage ; vernissage -> laminage), ainsi qu'à un besoin supplémentaire d'entreposage de produits finis (environ 100m<sup>2</sup>).

### 1.4.3.2 Localisation

Les deux bâtiments sont localisés sur la Figure 8. Voir également les plans de masse en annexe 1





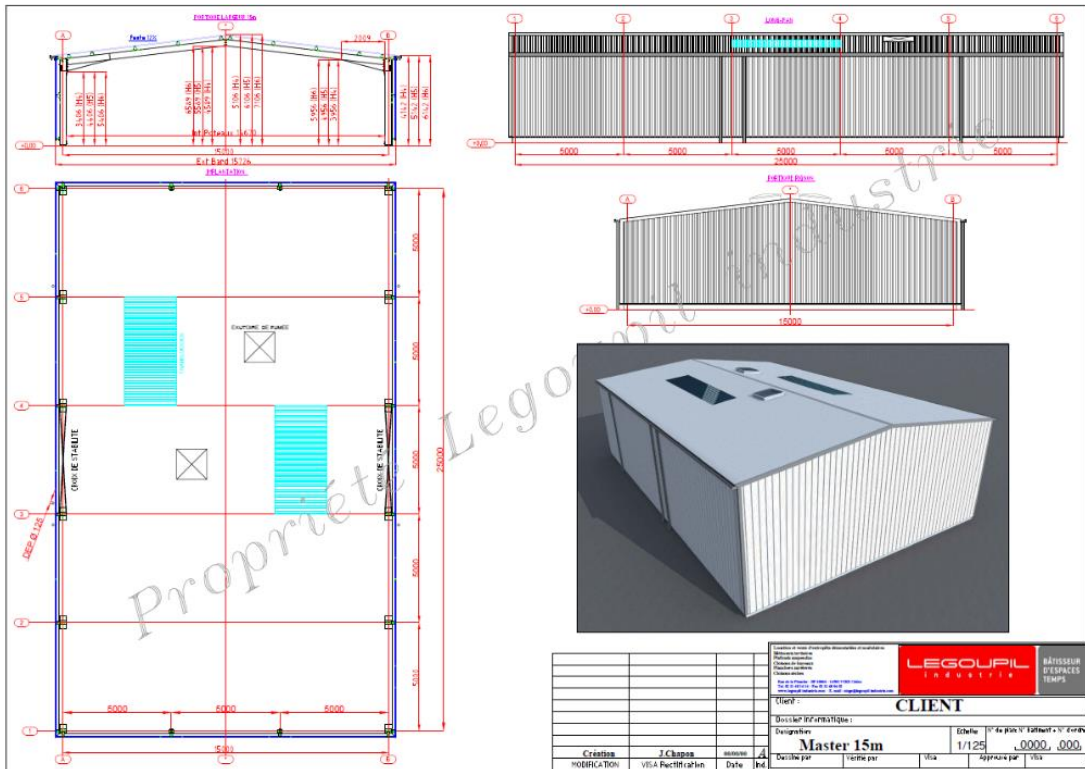


Figure 9. Vue 3D et en coupes du bâtiment d'entreposage provisoire (450 m<sup>2</sup>)

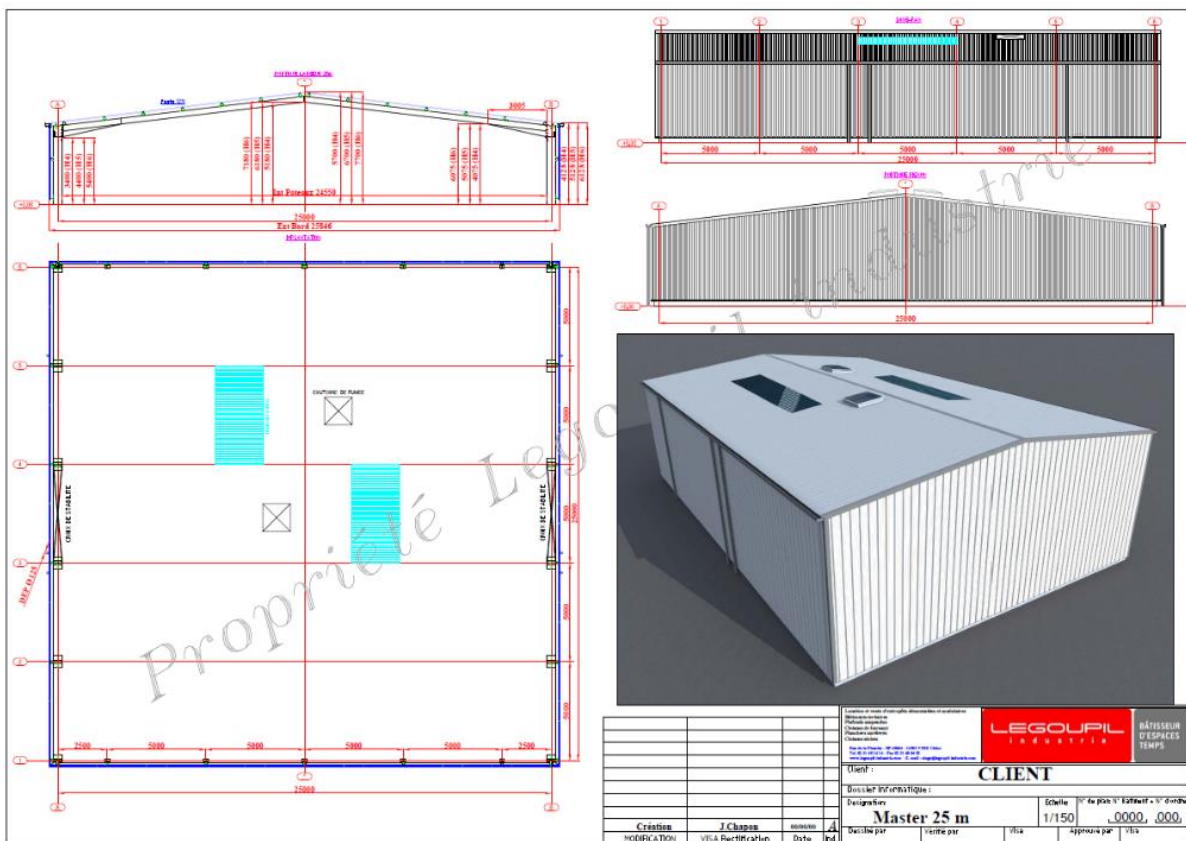


Figure 10. Vue 3D et en coupes du bâtiment d'entreposage provisoire (1000 m<sup>2</sup>)

## 1.4.4 Évolution du périmètre d'établissement

Le Tableau 3 présente les changements successifs qui ont concerné le périmètre de l'établissement de Liancourt, et la demande formulée dans le cadre du présent dossier.

N° section – parcelle cadastrale <sup>1</sup>	Actes	Propriétaire
AC1 – AC2 – AC3pp	APC du 09-06-2017	- AC1 – AC2 : CGT Alkor Draka - AC3 : Copropriété CGT Alkor Draka / Hutchinson
AB 54pp – AB 73 – AC 125 – AC3pp	Déclaration de modification de la rubrique 2450 et preuve de dépôt n° A-7-Z7AXEG4M2 du 19-10-2017	- AB 54 – AB 73 – AC 125 : CGT Alkor Draka - AC3 : Rachat de la partie de la parcelle propriété d'Hutchinson
AB 54pp – AB 68 – AB 72 – AC 152 Partie de la rue Marret et Paturel et partie du chemin du Mail	Objet de la présente demande	- AB 54 – AB 68 – AB 72 – AC 152 : CGT Alkor Draka - Rétrocession à la Sté CGT Alkor Draka par la commune de Liancourt

**Tableau 3.** Évolutions du périmètre de l'établissement depuis 1917 et objet de la demande

<sup>1</sup> : les parcelles AB 54 – AB 68 – AB 72 – AB 73 – AC 125 – AC 152 sont celles de l'ancien site MAPA / HUTCHINSON.

Le plan ci-dessous fait état du périmètre de l'établissement à la date du dernier arrêté préfectoral complémentaire (09-06-2017).



ICPE	Maitre d'ouvrage :	PERIMETRE DU SITE	Date	Ind	Nature de la modification	Per
		Situation à la date du dernier APC : 09/06/2017	19/11/20	A	Première diffusion	BD
		Plan n° 02				
		Ech : 1/1000e	Date : 19/11/20			

Le présent plan est un plan de principe destiné à l'application de projet et en accord avec un document d'habilitation.

**Figure 11.** Plan périmètre du site - situation du périmètre à la date de l'APC du 09-06-2017

La Carte 4 fait état de l'évolution du périmètre de l'établissement suite à la déclaration de la modification d'une installation classée (19-10-2017) et présente l'extension de périmètre sollicité par la présente demande.

*Carte 4 - Evolution du périmètre de l'établissement depuis 2017 et présentation du périmètre sollicité*  
– p.30

La surface totale du site (emprise correspondant au périmètre étendu) est d'environ **55 840 m<sup>2</sup>**.



Activité vernissage (rubrique 2450)  
**Evolution du périmètre de l'établissement  
depuis 2017 et présentation du périmètre sollicité**



**Secteurs d'étude**

- Limite du périmètre du site CGT Alkor Draka (APC 09-06-2017)
- Limite actuelle du site CGT Alkor Draka (Déclaration de modification de la rubrique 2450 et preuve de dépôt n° A-7-Z7AXEG4M2 du 19-10-2017)
- Périmètre sollicité

